



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/25
8 juin 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-neuvième réunion
Montréal, 10 – 14 juillet 2006

PROPOSITION DE PROJET : RÉPUBLIQUE DU COSTA RICA

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Fumigènes

- Élimination totale du bromure de méthyle employé comme fumigène dans la culture des melons, des fleurs coupées et des bananes, ainsi que dans les lits de semence du tabac et les pépinières, sauf les applications sanitaires et préalables à l'expédition (quatrième tranche)

PNUD

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

**FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS NON PLURIANNUELS
REPUBLICQUE DU COSTA RICA**

TITRES DES PROJETS**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

| | | |
|----|---|------|
| a) | Élimination totale du bromure de méthyle employé comme fumigène dans la culture des melons, des fleurs coupées et des bananes, ainsi que dans les lits de semence du tabac et les pépinières, sauf les applications sanitaires et préalables à l'expédition (quatrième tranche) | PNUD |
|----|---|------|

| | |
|---|--|
| ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION | Ministère de l'Environnement et de l'Énergie |
|---|--|

**DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION DES SAO À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2004 EN DATE DE MARS 2006)**

| | | | |
|------------------------------|--------|--|--|
| Annexe E, bromure de méthyle | 288,21 | | |
|------------------------------|--------|--|--|

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2005 EN DATE DE MAI 2006)

| Nom de la SAO | Sous-secteur/quantité | Sous-secteur/quantité | Sous-secteur/quantité | Sous-secteur/quantité |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Bromure de méthyle | 273,96 | | | |

| | |
|--|------|
| Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO) | S.O. |
|--|------|

| AFFECTATIONS DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS | | Financement – millions \$ US | Élimination – tonnes PAO |
|--|----|------------------------------|--------------------------|
| | a) | | 1 823 000 |

| TITRE DU PROJET : | a) |
|--|-----------|
| Consommation de SAO par l'entreprise (tonnes PAO) : | |
| SAO à éliminer (tonnes PAO) : | 63,6 |
| SAO à introduire (tonnes PAO) : | |
| Durée du projet (mois) : | 24 |
| Montant initial demandé (\$ US) : | 969 057 |
| Coût final du projet : | |
| Coûts différentiels d'investissement (\$ US) | 880 960 |
| Coûts pour les imprévus (10 %) (\$ US) | 88 097 |
| Coûts différentiels d'exploitation (\$ US) | 0 |
| Coût total du projet (\$ US) | 969 057 |
| Participation locale au capital (%) : | S.O. |
| Élément d'exportation (%) : | S.O. |
| Subvention demandée (\$ US) : | 969 057 |
| Rapport coût-efficacité (\$ US/kg) : | 11,35 |
| Coûts d'appui à l'agence d'exécution (\$ US) : | 72 679 |
| Coût total du projet pour le Fonds multilatéral (\$ US) : | 1 041 736 |
| Financement de contrepartie confirmé (O/N) : | S.O. |
| Échéances de surveillance incluses (O/N) : | O |

| | |
|--------------------------------------|---|
| RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT | Approbation globale au coût indiqué ci-dessus |
|--------------------------------------|---|

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République du Costa Rica, le PNUD a présenté un rapport périodique sur la mise en oeuvre des deuxième et troisième tranches du projet d'élimination finale du bromure de méthyle employé comme fumigène dans la culture des melons, des fleurs coupées et des bananes, ainsi que dans les lits de semence du tabac et les pépinières, sauf les applications sanitaires et préalables à l'expédition dans la République du Costa Rica. Le PNUD a aussi demandé 969 057 \$ US (sauf les coûts d'appui d'agence) pour la mise en oeuvre de la quatrième tranche du projet.

2. Le projet a été approuvé en principe par le Comité exécutif à sa 35^e réunion en même temps que le financement de la première tranche (1 211 321 \$ US) (décision 35/43). Les deuxième et troisième tranches du projet, à un coût total de 1 938 114 \$ US, ont été approuvées à la 43^e réunion du Comité exécutif (décision 43/26).

3. À la 48^e réunion du Comité exécutif, le gouvernement de la République du Costa Rica demandé une modification au calendrier d'élimination convenu avec le Comité (de 2008 à 2010). Cette modification a été demandée pour les raisons suivantes : une sous-estimation de la consommation de bromure de méthyle au pays au moment où le projet a été élaboré; un retard de plus de deux ans à commencer la mise en oeuvre du projet; et des pressions externes des producteurs de melons en concurrence en Amérique Centrale.

4. Par la suite, le Comité exécutif a approuvé la demande du gouvernement de la République du Costa Rica de réviser le calendrier d'élimination du bromure de méthyle faisant partie de l'accord. Le Comité a aussi demandé au gouvernement et au PNUD d'inclure toutes les procédures futures des programmes de travail afin d'accélérer l'introduction de technologies de remplacement pleine échelle dans le secteur de la culture des melons [décision 48/16 b) ii)].

Rapport périodique

5. Depuis 2001, la consommation de bromure de méthyle a diminué de façon constante malgré l'expansion importante du secteur de la culture des melons (de quelque 8 000 ha en 2001 à 11 500 ha en 2004). Cela signifie que le rendement et la productivité du secteur des melons se sont globalement accrus et qu'on a ainsi réussi à accroître la production sans utiliser de bromure de méthyle .

6. Diverses autres solutions de remplacement du bromure de méthyle dans la production du melon ont été évaluées et jugées viables (solarisation, produits chimiques à faibles doses comme le métam-sodium, 1,3-dichloropropène avec chloropicrine et iodométhane, films presque imperméables et protecteurs biologiques). Ces technologies sont actuellement mises en oeuvre commercialement à grande échelle. Au cours de la saison 2004-2005, environ 11 600 ha ont été cultivés (y compris une deuxième récolte dans certaines fermes) et du bromure de méthyle n'a été appliqué que sur seulement 17 pour cent de la zone cultivée.

7. Dans le secteur des fleurs, des recommandations sur la gestion des sols et la réduction des pressions des ennemis des cultures ont été fournies, et une formation a été dispensée aux exploitants agricoles afin qu'ils puissent utiliser des technologies de remplacement. Des solutions de remplacement du bromure de méthyle utilisées pour la production de semis pour les

légumes et le tabac ont été validées. Des activités de sensibilisation ont aussi été mises en oeuvre.

8. En date de décembre 2005, un montant de 1 813 308 \$ US du financement total approuvé jusqu'à maintenant (3 149 435 \$ US) a été décaissé, dont 849 000 \$ US ont été engagés pour les activités de 2006, et les 487 127 \$ US restants, affectés à des activités futures.

Programme de travail 2006-2007

9. L'élimination de la consommation restante de bromure de méthyle pour usages réglementés sera plus difficile à réaliser, puisque le bromure de méthyle est utilisé dans des secteurs où les pressions des ennemis des cultures sont élevées. Par conséquent, les activités à effectuer en 2006-2007 comprennent l'introduction d'autres solutions agricoles et chimiques en complément à la solarisation; l'achèvement du processus d'enregistrement de certains fumigènes de remplacement; l'amélioration des techniques d'application des autres solutions introduites; la surveillance et le contrôle des ennemis des cultures; la formation des formateurs, exploitants agricoles, techniciens et travailleurs agricoles et la conduite d'activités de sensibilisation; la mise en application d'initiatives d'orientation et de marketing environnemental visant l'abandon du bromure de méthyle dans la République du Costa Rica.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

10. Le Secrétariat a pris note que la consommation de bromure de méthyle déclarée en 2005 par le gouvernement de la République du Costa Rica dans son rapport périodique sur la mise en oeuvre du programme de pays (présenté au Secrétariat du Fonds) était de 273,96 tonnes PAO, ce qui est similaire à la consommation maximale admissible pour 2005 en vertu du Protocole de Montréal et légèrement inférieur à la consommation du bromure de méthyle convenue dans l'accord conclu entre le gouvernement et le Comité exécutif.

11. En même temps que la description des activités d'élimination proposées pour 2006-2007, le gouvernement de la République du Costa Rica a présenté un programme détaillé des activités agricoles qui indique les équipements et le matériel agricoles à acheter. Le PNUD a confirmé au Secrétariat que ce programme a été préparé en réponse à la décision 48/16 b)ii) du Comité exécutif.

Consommation de bromure de méthyle dans la République du Costa Rica

12. Pendant la mise en oeuvre du projet d'élimination, les données sur la consommation de bromure de méthyle déclarées par le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Environnement et l'Administration des douanes ont été analysées. Cette analyse a révélé des écarts entre la consommation de bromure de méthyle déclarée par le gouvernement de la République du Costa Rica en vertu de l'Article 7 et celle déclarée dans la proposition de projet (tableau ci-dessous).

| Données (tonnes PAO) | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Article 7 | 300,0 | 251,6 | 275,9 | 405,6 | 436,7 | 454,1 | 390,0 | 390,0 | 280,0 |
| Projet | 327,6 | 391,8 | 420,6 | 507,0 | 516,6 | 636,0 | 483,0 | 488,4 | 385,2 |
| Différence | 27,6 | 140,2 | 144,7 | 101,4 | 79,9 | 181,9 | 93,0 | 98,4 | 105,2 |

13. À la demande du Secrétariat, le PNUD a confirmé que, en dépit des écarts dans les données, le gouvernement de la République du Costa Rica n'envisageait pas présenter aux Parties au Protocole de Montréal une demande d'examen des données historiques de sa consommation de bromure de méthyle ou de sa consommation de référence calculée de bromure de méthyle.

Observations sur le programme de travail 2006-2007

14. Le Secrétariat et le PNUD ont discuté de questions particulières en rapport avec les activités proposées pour la saison 2006-2007, y compris les quantités de bromure de méthyle qui seront éliminées par type d'activité; l'admissibilité des demandes d'établissement de laboratoires pour la production d'organismes utiles; le besoin de procéder à des essais et de valider des produits chimiques de remplacement (malgré les 3 149 435 \$ US déjà décaissés pour la mise en oeuvre du projet d'élimination); et la demande pour des tracteurs. Le PNUD a indiqué que le projet continuerait d'introduire des technologies de remplacement économiques et durables sur les fermes. La production d'organismes utiles et des analyses de laboratoire sont requises afin d'assurer la durabilité de la solarisation comme principale solution de remplacement du bromure de méthyle. Le projet propose seulement de se procurer les accessoires et autres instruments requis pour améliorer les systèmes d'irrigation déjà installés sur les fermes. On n'a pas jugé que la demande pour des tracteurs était un surcoût admissible.

Dépenses du projet

15. Du financement total que le Comité exécutif a déjà affecté au PNUD pour la mise en oeuvre du projet d'élimination du bromure de méthyle dans la République du Costa Rica (3 149 435 \$ US), un montant de 2 662 308 \$ US a été décaissé ou a été engagé dans des activités d'élimination en 2006. À cet égard, le Secrétariat a demandé au PNUD des explications sur le solde de 487 127 \$ US encore disponible et mais non comptabilisé, et sur les raisons de la demande d'un montant supplémentaire de 969 057 \$ US. Par la suite, le PNUD a présenté un calendrier détaillé des décaissements pour 2006-2007.

RECOMMANDATION

16. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la quatrième tranche du projet visant l'élimination totale du bromure de méthyle employé comme fumigène dans la culture des melons, des fleurs coupées et des bananes, ainsi que dans les lits de semence du tabac et les pépinières, sauf les applications sanitaires et préalables à l'expédition dans la République du Costa Rica, au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous :

| | Titre du projet | Financement du projet (\$ US) | Coûts d'appui (\$ US) | Agence d'exécution |
|----|---|--|----------------------------------|-------------------------------|
| a) | Élimination totale du bromure de méthyle employé comme fumigène dans la culture des melons, des fleurs coupées et des bananes, ainsi que dans les lits de semence du tabac et les pépinières, sauf les applications sanitaires et préalables à l'expédition (quatrième tranche) | 969 057 | 72 679 | PNUD |
